

Communiqué de presse

Pour diffusion immédiate
CNW code 01



DÉCLARATION RÉGIONALE DE PRINCIPES
EN MATIÈRE D'ÉGALITÉ ENTRE LES FEMMES
ET LES HOMMES EN OUTAOUAIS

Lancement de la démarche régionale!

Gatineau, le 14 février 2011 – De nombreux partenaires du développement de la région ont posé un geste historique aujourd'hui en procédant à la signature officielle de la *Déclaration régionale de principes en matière d'égalité entre les femmes et les hommes en Outaouais*, ceci en compagnie de la ministre de la Culture, des Communications et de la Condition féminine, madame Christine St-Pierre.

Cette séance de signature amorçait ainsi la mise en œuvre de la Stratégie régionale de mise en valeur de l'égalité entre les femmes et les hommes en Outaouais, pilotée par la Conférence régionale des élus de l'Outaouais (CRÉO).

La présidente de la CRÉO, madame Paulette Lalande, a notamment déclaré que :

« Nous assistons aujourd'hui à un engagement formel de nos leaders à faire de l'égalité une des valeurs fondamentales qui transcenderont leurs propres façons de faire à l'intérieur de leur organisation respective. C'est donc un geste historique, car, dorénavant, tendre vers l'égalité n'est pas qu'une volonté exprimée, elle devient une obligation incontournable, garante de l'engagement solidaire que nous prenons aujourd'hui ».

« Bien que d'importants acquis et progrès aient été réalisés pour les droits des femmes et pour l'égalité entre les femmes et les hommes au cours des dernières années au Québec, il existe toujours des défis pour que l'égalité de droit se traduise par une égalité de fait. C'est pourquoi je suis heureuse et fière, au nom du gouvernement du Québec, d'être signataire de cette Déclaration, qui rejoint nos priorités et nos valeurs et qui est un grand geste pouvant nous aider à relever ces défis collectivement. Pour ce faire, il faut que l'engagement pris aujourd'hui se traduise en résultats concrets. Il importe donc que les partenaires de l'Outaouais se mobilisent, partagent et mettent leurs efforts en commun pour soutenir les démarches visant l'atteinte de l'égalité et de la parité, notamment dans les lieux décisionnels », a souligné la ministre de la Culture, des Communications et de la Condition féminine, madame Christine St-Pierre.

« J'aimerais souligner l'initiative de la CRÉ de l'Outaouais de mettre en place une instance de mobilisation régionale en matière d'égalité pour les organisations et les entreprises qui souhaitent réaliser des actions pour faire avancer l'égalité entre les femmes et les hommes. Cette instance semble une avenue fort intéressante afin d'assurer la concertation de tous les partenaires prêts à relever ce défi », a soutenu monsieur Marc Carrière, député de Chapleau. Au total, plus de 15 partenaires ont signé la Déclaration lors de la conférence de presse aujourd'hui. Ils déclenchaient ainsi un exercice qui se fera en continu.

« Nous visons ultimement à ce que tous les partenaires du développement de la région signent cette Déclaration au cours de la prochaine année. Nous voulons que chaque organisation en Outaouais, autant publique que privée, adopte des mesures d'égalité entre les femmes et les hommes qui prennent en compte les conditions de vie et les besoins particuliers des femmes et des hommes et qui formalisent la mise en place de mesures favorisant l'égalité et la parité au sein de leurs instances, de leurs stratégies et de leurs actions. C'est le cœur de notre stratégie régionale, soit d'en faire l'affaire de tous », de conclure madame Lalande.

La CRÉO verra maintenant à mettre en place un comité de travail régional favorisant la concertation et la mobilisation des partenaires de l'Outaouais sur la question des défis régionaux en matière d'égalité entre les femmes et les hommes. Les signataires de la Déclaration s'engagent également à y déléguer un membre.

Rappelons que la CRÉO est l'interlocutrice privilégiée du gouvernement du Québec en matière de développement régional. Elle est mandatée pour favoriser la concertation des partenaires au sein de la région, établir une planification stratégique régionale de développement pour la région de l'Outaouais sur un horizon de 5 ans, donner des avis au gouvernement sur le développement de la région et conclure avec ce dernier des ententes pour l'exercice des pouvoirs et responsabilités qui lui sont dévolus.

- 30 -

Renseignements :

La *Déclaration régionale de principes en matière d'égalité entre les femmes et les hommes* est jointe au communiqué.

Sources

Pierre Boucher
Responsable des communications (CRÉO)
819 663-2480, poste 227
Courriel : pboucher@cre-o.qc.ca

Renseignements

Valérie Rodrigue
Attachée de presse
Cabinet de la ministre de la Culture, des
Communications et de la Condition
féminine
Tél. : 418 380-2310